

# GUIDE PRATIQUE DE L'ACTIONNAIRE

ÉDITION AVRIL 2016



© DR.

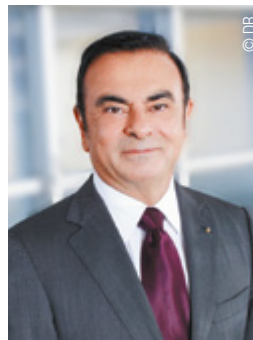


**GROUPE RENAULT**

## LE MOT DU PRÉSIDENT

### SOMMAIRE

- 03 LE MOT DU PRÉSIDENT
- 04 LE GROUPE, 3 MARQUES
- 05 LES CHIFFRES CLÉS
- 06 LA STRUCTURE DU GROUPE ET LA RÉPARTITION DU CAPITAL
- 07 LE PLAN STRATÉGIQUE
- 08 L'ACTION RENAULT
- 09 LA POLITIQUE DE DIVIDENDES
- 10 UNE RELATION ÉTROITE AVEC LES ACTIONNAIRES
- 12 LES MODES DE DÉTENTION ET LEURS DIFFÉRENCES
- 14 LA GESTION DE VOS ACTIONS
- 16 LA FISCALITÉ
- 17 DONATION OU SUCCESSION
- 18 L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
- 19 LE SERVICE RELATIONS ACTIONNAIRES



Madame, Monsieur,

Vous venez de devenir actionnaire du groupe Renault, ou vous l'envisagez. Soyez tout d'abord remerciés de l'intérêt que vous portez.

Depuis notre introduction en bourse en 1994, nous veillons à délivrer à nos actionnaires une information régulière, transparente, et claire.

Cette nouvelle édition du guide pratique de l'actionnaire vous livre une présentation du groupe Renault, ainsi que des informations sur le capital, l'action Renault, la gestion des titres ou encore l'ensemble des services mis à votre disposition par l'équipe de la Direction des Relations Financières pour vous accompagner dans vos démarches d'investisseur individuel.

2015 a été une bonne année pour le Groupe. En effet, nous avons marqué une avancée significative vers la réalisation des objectifs de notre plan « Drive the Change ». La mobilisation de tous et le succès de nos modèles nous ont conduits à atteindre notre objectif de marge opérationnelle plus tôt que prévu. Nous devons maintenant atteindre notre objectif de chiffre d'affaires en conservant un niveau de marge supérieur à 5 %.

Pour poursuivre notre objectif de croissance durable et responsable, la confiance et la fidélité de nos actionnaires sont indispensables. C'est pourquoi nous entretenons une relation de proximité avec eux.

J'espère donc que cette version enrichie du guide pratique de l'actionnaire contribuera à améliorer plus encore nos relations, et je vous en souhaite une excellente lecture.

**Carlos Ghosn**

Président-Directeur Général du groupe Renault

## UN GROUPE, 3 MARQUES

**International et multimarque, le groupe Renault** a vendu en 2015 plus de 2,8 millions de véhicules dans 125 pays. Il réunit plus de 120 000 collaborateurs et fabrique des véhicules et organes mécaniques dans ses 36 sites de fabrication.

Depuis sa création en 1898, Renault est le constructeur dont le flux d'innovation est le plus constant de toute l'histoire automobile. Le groupe Renault :

→ conçoit des produits et services **innovants et accessibles au plus grand nombre**,

→ s'engage en faveur d'une **mobilité durable pour tous**, notamment à travers sa gamme de véhicules 100 % électriques,

→ développe une **croissance internationale rentable**, en particulier grâce à son Alliance avec Nissan et ses autres partenariats.



**RENAULT,**  
Marque globale  
du Groupe

**2 170 644**

Véhicules vendus

Renault est commercialisée dans **125 pays du monde**, au sein de 12 000 points de vente. En plus de 116 ans d'histoire, Renault a forgé son identité sur l'innovation ingénieuse accessible au plus grand nombre.



**DACIA,**  
Marque régionale  
du Groupe

**550 920**

Véhicules vendus

Dacia est vendue dans 44 pays en Europe et dans le **bassin méditerranéen**. Elle a séduit plus de 3,5 millions de clients depuis 2004, en proposant une gamme de véhicules robustes au meilleur prix.



**RSM\***,  
Marque locale  
du Groupe

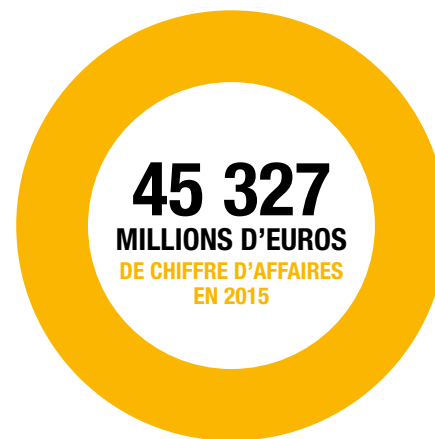
**80 028**

Véhicules vendus

RSM est présente en **Corée du Sud**, dans 635 points de vente. Ses véhicules couvrent le milieu de gamme (notamment avec un modèle électrique), le segment supérieur, et celui des Sport Utility Vehicles (SUV).

\* Renault Samsung Motors.

## CHIFFRES CLÉS 2015



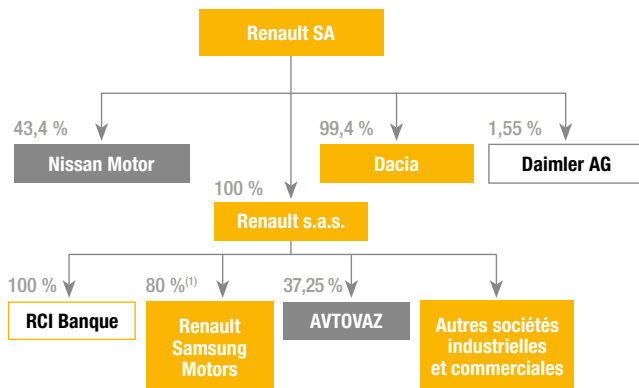
### GRUPE RENAULT

	2015	2014
<b>Chiffre d'affaires</b> en millions d'euros	<b>45 327</b>	41 055
<b>Résultat net</b> en millions d'euros	<b>2 960</b>	1 998
<b>Dividende</b> en euros par action	<b>2,40</b>	1,90
	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Effectifs</b>	<b>120 136</b>	117 395
<b>Nombre de véhicules vendus <sup>(1)</sup></b>	<b>2 801 592</b>	2 712 432

(1) Tous les chiffres de ventes V.P. + V.U. sont hors Twizy.

## LA STRUCTURE DU GROUPE

Organigramme simplifié au 31 décembre 2015 (en % des actions émises)



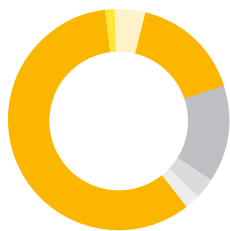
■ Entreprises associées    □ Financement des ventes  
 ■ Automobile    □ Non inclus dans le périmètre de consolidation

## LA RÉPARTITION DU CAPITAL

au 31 décembre 2015

**CAPITAL SOCIAL**  
 1 126 701 902,04 €

**NOMBRE TOTAL D' ACTIONS**  
 295 722 284



Public    ■ 58,78 %  
 Autodétention    ■ 1,21 %  
 État français    ■ 19,74 %  
 Nissan    ■ 15,00 %  
 Daimler AG    ■ 3,10 %  
 Salariés<sup>(2)</sup>    ■ 2,08 %

(1) Société détenue indirectement par Renault s.a.s.

(2) La part des titres détenus par les salariés et anciens salariés pris en compte dans cette catégorie correspond aux actions détenues dans des FCPE.

## LE PLAN STRATÉGIQUE

**RENAULT**  
**DRIVE THE**  
**CHANGE**



“ Nous avons atteint, deux ans avant l'échéance, l'un des objectifs majeurs de notre plan stratégique Renault « Drive the change » : une marge opérationnelle de 5 %. Notre challenge est désormais d'accélérer la croissance du Groupe pour atteindre notre second objectif – 50 milliards d'euros de chiffre d'affaires – tout en maintenant une marge opérationnelle supérieure à 5 % ”

**CARLOS GHOSN**

Président-Directeur Général du groupe Renault

→ **Le groupe Renault s'est fixé, à l'issue du plan « Drive the change », des objectifs ambitieux et réalistes qui seront mesurés en 2017 :**

- Un chiffre d'affaires de 50 milliards <sup>(1)</sup> d'euros.
- Une marge opérationnelle supérieure à 5 % du chiffre d'affaires, avec un free cash-flow positif chaque année.

→ **Les principales actions 2014-2016 pour atteindre ces objectifs sont les suivantes :**

- Renouvellement et extension de la gamme de produits.
- Expansion internationale et ambition renouvelée en Europe.
- Renforcement des marques.
- Réduction du coût des véhicules.
- Renforcement des effets d'échelle et de la compétitivité.
- Synergies avec l'Alliance.

(1) Sur la base des hypothèses de taux de change du consensus bancaire début 2014.

# L'ACTION RENAULT

## PLACE DE COTATION ET INDICES BOURSIERS

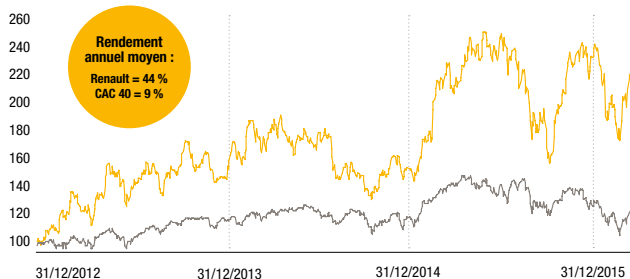
L'action Renault est cotée à la **Bourse de Paris** (Euronext) depuis le 17 novembre 1994, date de l'ouverture du capital de la Société. Le prix de l'action, lors de l'offre publique de vente relative à cette opération, était de 165 francs, soit 25,15 euros. Renault fait partie des valeurs qui composent l'indice CAC 40, depuis le 9 février 1995.

Cotée sur **Euronext** (compartiment A, code ISIN FR0000131906, Mnémo : RNO), l'action Renault est éligible au Service de règlement différé (SRD) ainsi qu'au PEA.

L'action Renault fait aussi partie des indices **SBF, Euronext** et **Euro Stoxx Auto**. De plus, Renault est noté chaque année par des sociétés spécialisées sur ses performances extra-financières en matière de gestion des risques, performances sociales, environnementales, sociétales, etc., et appartient à divers indices.

## ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION DEPUIS 3 ANS

Au 31/12/2012 Renault = <b>40,70 euros</b> CAC 40 = <b>3 641,1 points</b>	Au 31/12/2013 Renault = <b>58,50 euros</b> CAC 40 = <b>4 296,00 points</b>	Au 31/12/2014 Renault = <b>60,50 euros</b> CAC 40 = <b>4 272,80 points</b>	Au 30/12/2015 Renault = <b>94,30 euros</b> CAC 40 = <b>4 677,10 points</b>
---	--	--	--



— Renault (base 100)  
— CAC 40 (base 100)

# LA POLITIQUE DE DIVIDENDES

Lors de la première phase du plan Renault 2016 « Drive the change », Renault a pris l'engagement de reverser à ses actionnaires les montants des dividendes reçus des participations dans des entreprises cotées, avec un décalage d'un an.

Cette politique visait à donner de la visibilité sur le dividende tout en permettant d'atteindre l'objectif de désendettement.

Ce dernier ayant été atteint, Renault a proposé, pour la deuxième phase du plan, une **politique de distribution indépendante des dividendes reçus** des participations dans des entreprises cotées.

Cette nouvelle politique vise à **offrir un rendement au moins comparable à celui de la moyenne des constructeurs automobiles européens**.

La mise en paiement des dividendes sera effective au 15 mai (ou jour ouvré suivant).

Le Conseil d'administration du 11 février 2016 a proposé le versement de **2,40 euros par action** au titre de l'exercice 2015, proposition qui sera soumise au vote lors de l'Assemblée générale du 29 avril 2016. **La date de mise en paiement sera le 17 mai 2016.**

Le paiement des dividendes est fait aux lieux et dates fixés par l'Assemblée générale des actionnaires et à défaut par le Conseil d'administration.

Exercice	Nombre de titres composant le capital social au 31 décembre	Dividende par action (en euros)
2013	295 722 284	1,72
2014	295 722 284	1,90
2015 <sup>(1)</sup>	295 722 284	2,40

(1) Selon proposition du Conseil d'administration et sous réserve de la décision de l'Assemblée générale mixte du 29 avril 2016.



Des membres du Club des Actionnaires lors d'une visite d'usine. © DR.

## UNE RELATION ÉTROITE AVEC LES ACTIONNAIRES

**Depuis son introduction en bourse en novembre 1994, le groupe Renault s'attache à délivrer à ses actionnaires une information régulière.**

Le Groupe poursuit sa volonté d'innovation afin de répondre au mieux aux attentes des actionnaires. Ainsi, de nombreux supports de communication facilitent l'accès à l'information : un magazine **Renault Actu** centré sur l'actualité du Groupe, un module interactif permettant la gestion directe des titres Renault au nominatif ainsi qu'une application gratuite et téléchargeable, un numéro vert avec serveur vocal, et enfin une adresse e-mail dédiée aux questions diverses des actionnaires ([communication.actionnaires@renault.com](mailto:communication.actionnaires@renault.com)).

Un **Club des Actionnaires** a été créé en 1995 afin de permettre aux actionnaires de mieux connaître l'entreprise, ses enjeux, ses produits, et plus largement le monde de l'automobile. Accessible dès la détention d'une action Renault, ce Club compte aujourd'hui environ 8 000 membres, invités chaque année, à participer à des visites de sites de production ou de centres de recherche, à des petits-déjeuners ou à des essais véhicules.

Via un accès personnel, sur le site [www.groupe.renault.com](http://www.groupe.renault.com), les actionnaires peuvent directement formuler leur demande d'inscription en ligne, aux événements prévus. Plus de 300 actionnaires ont bénéficié, en 2015, de ce large programme qui permet d'échanger avec des experts de l'entreprise.

Un **Comité Consultatif des Actionnaires** a également été mis en place depuis 1996 pour veiller à la qualité et transparence de l'information délivrée aux actionnaires. Composé, en général, de 10 actionnaires Renault (dont deux salariés ou retraités Renault), ce Comité se réunit plusieurs fois par an au siège de la Société et dans le cadre de l'Assemblée générale. Il évalue la qualité de la communication de Renault vers ses actionnaires, en vue d'apporter des améliorations et innovations.

Le **site Internet** [www.groupe.renault.com](http://www.groupe.renault.com), propose à l'ensemble de ses actionnaires un accès direct à l'information à partir de la rubrique Finance du site, en cliquant sur « actionnaire individuel ».

Pour permettre aux actionnaires de suivre en direct ou en différé les temps forts de la vie financière du Groupe, **Renault retransmet en audio ou en vidéo les conférences des résultats** (annuels, semestriels et trimestriels), **ainsi que l'Assemblée générale sur son site.**

Depuis l'Assemblée générale 2014, Renault propose aux actionnaires qui le souhaitent d'utiliser **Votaccess**. Cette plate-forme permet aux actionnaires au nominatif de recevoir une e-convocation (recevoir la documentation au format électronique) et offre à tous les actionnaires la possibilité d'accéder à la documentation relative à l'Assemblée générale, d'imprimer leur carte d'admission, de voter directement les résolutions, ou de donner pouvoir au Président ou à un tiers.

Pour rester au plus proche de ses actionnaires, Renault favorise les moments d'échanges lors de réunions leur étant destinés. **L'équipe de la Direction des Relations Financières se déplace ainsi chaque année dans différentes villes de France** pour participer à des réunions regroupant plus de 250 actionnaires, comme à Bordeaux en juin 2015.

Ces réunions sont organisées soit dans des succursales Renault, soit en partenariat avec des organismes de presse ou financiers.



Renault Mégane GT. © DR.

## LES MODES DE DÉTENTION ET LEURS DIFFÉRENCE

**3 modes de détention de vos actions s'offrent à vous :**

### → AU PORTEUR

Le compte est ouvert chez votre intermédiaire financier (banquier, société de bourse). Vous n'êtes pas connu de Renault.

### → AU NOMINATIF ADMINISTRÉ

Vos titres sont inscrits chez Renault mais la gestion demeure chez votre intermédiaire financier qui reste votre interlocuteur pour toutes les opérations. Si vous détenez des actions nominatives en PEA, le compte nominatif administré est recommandé.

### → AU NOMINATIF PUR

Vos titres sont conservés par Renault, qui en a délégué la gestion à BNP Paribas Securities Services.

**Les différences entre les 3 modes de détention sont les suivantes :**

	Actions au porteur	Actions au nominatif administré	Actions au nominatif pur
<b>Droits de garde</b>	À votre charge	À votre charge	Gratuit (supporté par Renault)
<b>Frais de gestion courante</b>	À votre charge	À votre charge	Gratuit (supporté par Renault)
<b>Frais de courtage</b>	Variable selon l'intermédiaire financier	Variable selon l'intermédiaire financier	Taux dégressif (*)
<b>Convocation à l'assemblée générale</b>	Solliciter une carte d'admission auprès de votre intermédiaire financier	Convocation personnelle envoyée automatiquement(**)	Convocation personnelle envoyée automatiquement(**)



Championnat de Formule E, Long Beach. © DR.

(\*) Des frais de courtage avantageux : le taux est de 0,30 % HT du montant brut de la négociation, avec un montant minimum de 6,10 euros, une commission bancaire de 7,62 euros HT plafonnés à 1 000 euros par transaction.

(\*\*) Si vous détenez des actions au nominatif, vous pouvez voter par correspondance, par procuration ou via internet.

# LA GESTION DE VOS ACTIONS

## 1. PASSER UN ORDRE DE BOURSE (ACHAT OU VENTE)

→ Si vous êtes actionnaire au porteur ou au nominatif administré, vous devez contacter votre intermédiaire financier.

→ Si vous êtes actionnaire au nominatif pur, BNP Paribas Securities Services s'occupe de la gestion des titres nominatifs pour le compte de Renault.

BNP Paribas Services vous fera parvenir une « convention d'ouverture de compte et de prestations boursières de titres financiers nominatifs purs » qu'il vous faudra signer et leur retourner avant de passer le premier ordre d'achat.

Lorsque votre compte sera ouvert, vous pourrez gérer votre portefeuille d'actions Renault :

→ **Par internet** sur le site <https://planetshares.bnpparibas.com>

→ **Par courrier et téléphone** auprès de BNP Paribas Securities Services :

BNP Paribas Securities Services  
Relations Actionnaires Renault  
9, rue du Débarcadère  
93761 Pantin Cedex – France

Depuis la France : **0 892 230 000** Service 0,34 € / min + prix appel

Depuis l'étranger : +33 (0) 1 40 14 11 16

## CE QUE DOIT INDIQUER UN ORDRE DE BOURSE

1. LE NOM DE LA VALEUR À TRAITER
2. LA NATURE DE L'OPÉRATION (ACHAT OU VENTE)
3. LA QUANTITÉ DE TITRES À TRAITER
4. LE PRIX D'EXÉCUTION
5. LA DURÉE DE VALIDITÉ DE L'ORDRE



Kwid au Salon de New Delhi. © DR.

## 2. TRANSFÉRER VOS TITRES AU NOMINATIF

BNP Paribas Securities Services est le mandataire du groupe Renault pour la gestion des titres nominatifs.

Pour transférer vos titres au nominatif (pur ou administré), il vous suffit de **compléter un bon de transfert** et de le transmettre à votre intermédiaire financier.

**Le bon de transfert est téléchargeable sur notre site :**

<http://groupe.renault.com>

dans la rubrique finance / actionnaires individuels / actionnaires au nominatif.

**Deux formulaires sont disponibles :**

- le bon de transfert au nominatif pur,
- le bon de transfert au nominatif administré.

À réception de vos titres, BNP Paribas Securities Services vous adressera une **attestation d'inscription** en compte et vous demandera de lui faire parvenir :

- un **relevé d'identité bancaire** (ou un relevé d'identité postal ou un relevé d'identité de caisse d'épargne) pour le règlement de vos dividendes ;
- un **contrat de prestations boursières** à compléter si vous désirez opérer en bourse sur vos actions Renault.



# LA FISCALITÉ POUR LES ACTIONNAIRES\*

## 1. FISCALITÉ DES DIVIDENDES

Lorsqu'une société distribue tout ou partie de son bénéfice, le revenu distribué aux actionnaires est qualifié de dividende, imposable pour son bénéficiaire.

Les revenus distribués sont inclus, pour leur montant brut après abattement non plafonné de 40 %, dans les revenus de capitaux mobiliers et soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu (hors PEA).

Un prélèvement fiscal de 21 % est appliqué à la source aux revenus distribués aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France. Ce prélèvement constitue un acompte sur l'impôt sur le revenu.

À cette fiscalité du revenu s'ajoutent les divers prélèvements sociaux, soit 15,5 %.

### DISPENSE DU PRÉLÈVEMENT FISCAL

Les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu de référence est inférieur à 50 000 € (contribuable célibataire, divorcé ou veuf) ou 75 000 € (couples soumis à imposition commune) peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement fiscal. Elles doivent alors produire à l'établissement payeur des dividendes, une **attestation sur l'honneur indiquant le revenu fiscal de référence de leur foyer fiscal avant le 30 novembre de l'année précédant la distribution.**

## 2. FISCALITÉ DES PLUS-VALUES DE CESSION DE VALEURS MOBILIÈRES

La plus-value imposable résulte de la différence entre le prix de vente et le prix d'achat des actions. Les plus-values nettes de cession de valeurs mobilières réalisées par des personnes physiques à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 sont imposées au barème progressif de l'impôt sur le revenu, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux (soit 15,5 %).

Elles bénéficient d'un **abattement général** pour durée de détention qui est de :

- **50 % pour les titres détenus depuis 2 ans et moins de 8 ans,**
- **65 % pour les titres détenus depuis au moins 8 ans.**

\* Personnes physiques ayant leur domicile fiscal en France.



## DONATION ET SUCCESSION

### DANS LE CADRE D'UNE DONATION (DON MANUEL)

→ **Si vos actions sont détenues au nominatif pur**, vous pouvez par simple courrier adressé à BNP Paribas Securities Services demander le transfert de vos actions sur un compte-titre du donataire (bénéficiaire du don). Ce compte peut être un compte nominatif pur que BNP Paribas Securities Services ouvrira au nom du bénéficiaire qui aura accepté ce don par écrit.

Le don manuel doit faire l'objet d'une révélation au service des impôts dans le mois qui suit la donation (imprimé fiscal 2735, imprimé fiscal 2734 au-delà de 15 000 €).

→ **Si vos actions sont détenues au nominatif administré ou au porteur**, la même démarche devra être entreprise auprès de l'intermédiaire financier.

### DANS LE CADRE D'UNE SUCCESSION

À l'issue du règlement de la succession, les actions détenues au nominatif pur peuvent être **transférées à un ou plusieurs héritiers** sur simple envoi à BNP Paribas Securities Services d'un courrier établi par le notaire en charge de la succession. Il devra comporter les noms des héritiers et le nombre d'actions revenant à chacun.

Si vos actions sont détenues au nominatif administré ou au porteur, la même démarche devra être entreprise auprès de l'intermédiaire financier.



## PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tout actionnaire de Renault a le droit de participer à l'Assemblée générale de la Société, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède et leurs modalités de détention (au nominatif, au porteur ou parts de FCPE). Conformément à l'article R. 225-85 du Code de Commerce, nous vous rappelons que pour participer à l'Assemblée générale, vous devez justifier de la propriété de vos titres au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée (« J-2 ouvrés »).

### CHOISISSEZ VOTRE MODE DE PARTICIPATION

Pour participer à l'Assemblée, tout actionnaire dispose des possibilités suivantes :

- **Assister personnellement à l'Assemblée** avec sa carte d'admission.  
Le jour de l'Assemblée tout actionnaire doit en effet justifier de sa qualité et de son identité lors des formalités d'enregistrement.
- **Voter par correspondance ou par Internet.**
- **Donner pouvoir au Président** de l'Assemblée.
- **Donner pouvoir à toute personne physique ou morale de son choix.**

## LE SERVICE DES RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

E-mail : [communication.actionnaires@renault.com](mailto:communication.actionnaires@renault.com)

Ligne téléphonique actionnaires depuis la France :

**0 800 650 650** Service & appel gratuits

Ligne téléphonique actionnaires depuis l'étranger :

+33 (0) 1 76 84 59 99

Ligne actionnaires salariés du groupe Renault :

+33 (0) 1 76 84 33 38

Site Internet : [www.groupe.renault.com](http://www.groupe.renault.com), rubrique Finance

Responsable de l'information :

Thierry Huon – Directeur des Relations Financières Renault



© DR.

**Groupe Renault – Direction des Relations Financières**

13/15 quai Le Gallo – 92 513 Boulogne-Billancourt – [www.groupe.renault.com](http://www.groupe.renault.com)